

Colloque



Développement industriel et risques : enjeux et perspectives

Colloque organisé à l'occasion des 25 ans de l'INERIS

Jeudi 15 octobre 2015 de 9h00 à 17h30

Evolutions de l'expertise en matière de risques industriels en France

Jean-Pierre Galland

LATTS

Ecole des Ponts Paris Tech

Plan

- 1- La création de l'INERIS: facteurs externes
- 2- La création de l'INERIS: facteurs internes
- 3- Evolutions de l'expertise en sécurité industrielle et environnementale depuis 1990

1- Facteurs externes. Contexte des années 1980

- Années 1980 : l'avènement de la « société du risque » (Lagadec, 1981; Theys & Fabiani, 1986; Beck, 1986).
- Colloque ACADI: « La maîtrise des risques technologiques », UNESCO, dec. 1987. Lancement par G.Y. Kervern des « cindyniques ».
- Mais surtout diffusion de l'innovation selon laquelle il est possible et souhaitable de distinguer deux phases successives dans la prévention des risques: une phase d'évaluation (scientifique) des risques et une phase de gestion (risk assessment / risk management).

1- facteurs externes. Naissance et diffusion d'une innovation...

- Rapport du National Research Council, 1983, *Risk Assessment in a Federal State. Managing the Process* (Red Book).
- Rapport « Rasmussen » pour la Nuclear Regulatory Commission, 1975, *Reactor safety. An Assessment of Accident Risks in a US Commercial Nuclear Plant, Wash- 1400*.
- Rapports du Groupe des experts économiques, Comité de l'Environnement, Direction de l'Environnement de l'OCDE, 1986-1988, *L'évaluation du risque dans les pays Membres*.

1- ... au moment d'un changement majeur dans la réglementation

- L'évaluation des risques (accidentels) générés par leur établissement devient une obligation qui incombe aux industriels: décret de 1977 en France, puis Directive Seveso (1982).
- « *Le rôle moteur de la réglementation dans la maîtrise du risque industriel. L'étude de danger ou une révolution lente* » (T. Chambolle, Directeur de l'eau de la Prévention des Pollutions et des Risques, Colloque ACADI, 1987).

1- La création de l'INERIS: une réponse aux besoins alors nouveaux en matière de risques industriels

- Risques accidentels: travail de formalisation, de procéduralisation sur les Etudes de Dangers, tierce expertise, rédaction du guide PPRT après la loi Bachelot.
- Risques chroniques: travail sur la conduite des Evaluations Quantitatives de Risques sanitaires (EQRS) après la loi sur l'air (1995).
- Rédaction de guides de bonnes pratiques; recommandations pour l'usages de certaines données (VTR), de certains tests, ..., « regulatory science » (Irwin et al., 1997).
- Ce que faisaient déjà d'autres institutions en Europe (HSE, TNO, ...).

2- Facteurs internes: du CERCHAR à l'INERIS

- Continuité de statut: EPIC. Des activités (au CERCHAR dans les années 1980), d'aide à la décision publique et de conseil aux industriels de plus en plus « hors charbon ».
- Continuité lors de la transition: le personnel (depuis le Directeur Michel Turpin, hormis IRCHA); le site de Verneuil; les équipements.
- D'où un « sentier de dépendance » du CERCHAR à l'INERIS: maintien et développement d'activités concernant le sous sol ou des matériels spécifiques (explosifs); compétences particulières (toxicologie).

3- Evolutions depuis 1990

- Un paysage de l'expertise en sécurité industrielle et environnementale qui s'est élargi, en France (loi de 1998) et à l'étranger. L'INERIS au sein de réseaux.
- Une diversification des disciplines à l'INERIS (sciences du vivant, sciences sociales, ...).
- L'Institut est passé d'une expertise sur des situations à risque (accidents ou émissions dangereuses depuis des usines) à une expertise sur les risques de produits, de catégories de produits, ou de substances. Ceci favorisé par de nouvelles évolutions réglementaires (REACH): perturbateurs endocriniens, nanotechnologies.

3- « Sécuriser l'innovation »

Travail également (d'évaluation des risques) sur des produits ou procédés nouveaux, en particulier dans l'optique du développement durable: batteries pour véhicules électriques, nouveaux procédés pour la récupération de déchets, installations de méthanisation, ...

Sur certaines de ces questions, l'INERIS développe des activités de normalisation et de certification.

Selon les mots mêmes de l'Institut (rapports d'activités), il s'agit là de « sécuriser l'innovation » (RA, 2010) et de « mieux l'accompagner » (contrat d'objectif 2011-2015).

3- La réflexion sur l'expertise

- Une réflexion croissante à l'INERIS sur la nature de l'expertise scientifique et sur l'implication de la « société civile » dans la régulation des risques.
- Charte de déontologie: 2001.
- Création de la Commission d'orientation de la recherche et de l'expertise, CORE: 2009.
- Implication d'associations dans des programmes d'études sur les méthodes alternatives à l'expérimentation animale dans le domaine santé/environnement: 2013.

Conclusion.

- L'expertise en matière de risques industriels a évolué ces dernières années, notamment de par le fait qu'elle s'adresse désormais autant sinon davantage aux produits industriels qu'aux situations à risques.
- L'INERIS « sécurise » ou « accompagne » les innovations de deux manières différentes. D'une part en incluant davantage la « société civile » dans la programmation de ses travaux, voire dans ses recherches elles-mêmes. D'autre part en participant aux travaux de normalisation et de certification qui accompagnent le développement de certains produits innovants. Ces deux évolutions constituent à la fois des chantiers récents pour l'INERIS, et des pistes de réflexion pour les sciences sociales.